

## **Dispositif Passerelles : liste des titres et diplômes éligibles**

### **Condition :**

**Les candidats doivent, au plus tard au 1<sup>er</sup> Octobre de l'année considérée, être titulaire :**

### **1-Titres et diplômes en santé**

- Grade de Master
- Ou diplômes d'Etat obtenus en France de :
  - Docteur en médecine, Pharmacie, chirurgie dentaire, vétérinaire.
  - Sage-Femme
  - Diplôme national de Doctorat
  - Auxiliaire médical avec 3 années d'études supérieures (cf. Annexe 1)
    - Infirmier (Infirmier Anesthésiste, Infirmier de bloc opératoire, Infirmier en pratique avancée, Infirmier puériculteur)
    - Masseur kinésithérapeute
    - Pédicure Podologue
    - Ergothérapeute
    - Psychomotricien
    - Orthophoniste
    - Orthoptiste
    - Manipulateur d'électroradiologie médicale
    - Technicien de laboratoire médical (sauf issus de BTS Analyse de biologie médicale et DUT de Génie Biologique)
    - Audioprothésiste
    - Prothésiste et orthésiste
    - Préparateur technicien en pharmacie (DEUST)
- Uniquement pour l'accès à la formation de Pharmacie :
  - Brevet professionnel de préparateur en pharmacie
  - Diplôme de Préparateur en pharmacie hospitalière
- Titres suivants :
  - Ingénieur diplômé
  - Titre/Grade correspondant à la validation de 300 crédits européens (Master)
  - Titre étranger de niveau Doctorat

### **2-Autres titres**

- Ancien élève d'une école Normal sup (2 années d'étude minima + validation d'une 1ère année de master)

### **3-Enseignants- chercheurs de l'enseignement supérieur en exercice**

- Dans une Unité de Formation et de recherche de Médecine, Pharmacie et Odontologie
- Dans une structure de formation en Maïeutique

### **4-Admission dans une filière différente de la filière d'origine de santé**

- Justifier de 3 années d'études ou 180 crédits Européens dans une formation de médecine, Odontologie, Pharmacie ou Maïeutique.